

À propos du vaccin Pfizer-BioNTech contre la COVID-19

QU'EST-CE QUE C'EST?

Le vaccin Pfizer-BioNTech est le premier vaccin contre la COVID-19 offert aux jeunes de 12 à 17 ans au Nunavut.

Il s'agit d'un vaccin à ARNm utilisant une technologie développée au cours des 20 dernières années.

Après un processus d'approbation rigoureux, le vaccin a été approuvé par Santé Canada pour une utilisation sur les personnes âgées de plus de 16 ans en décembre 2020, et sur les enfants âgés de 12 à 15 ans le 5 mai 2021.

INGRÉDIENTS

Ingrédient médicamenteux

ARNm

Ingrédients non médicinaux

ALC-0315 = ((4-hydroxybutyl) axanediyl) bis(hexane-6,1-diyl) bis(2-hexyldecanoate)

ALC-0159 = 2-[(polyethylene glycol)-2000]-N,N-ditetradecylacetamide

1,2-Distearoyl-sn-glycero-3-phosphocholine

cholestérol

phosphate disodique dihydraté

phosphate monopotassique

chlorure de potassium

chlorure de sodium

saccharose

eau pour injection

COMMENT EST-IL ADMINISTRÉ?

Le vaccin est administré par injection dans la partie supérieure du bras, en deux doses distinctes, à environ 21 jours d'intervalle.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL?

Le vaccin à ARNm enseigne à nos cellules comment fabriquer une protéine qui déclenchera une réponse immunitaire, sans cependant nous exposer à la COVID-19.

Une fois cette réponse activée, notre corps fabrique alors des anticorps. Ces anticorps nous aideront à combattre l'infection si le vrai virus entre dans notre corps à l'avenir.

EFFETS SECONDAIRES

Comme tous les vaccins, le vaccin Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 peut causer des effets secondaires. Les effets secondaires les plus courants du vaccin sont :

Douleur au point d'injection

Sensation de fatigue

Maux de tête

Douleurs et raideurs musculaires

Frissons

Fièvre

Gonflement ou rougeur au point d'injection

Nausées ou vomissements

Gonflement des ganglions lymphatiques

Si vous présentez des symptômes graves ou qui s'apparentent à une réaction allergique, consultez immédiatement un médecin.

Le vaccin n'est pas obligatoire. Si un problème de santé préexistant vous préoccupe, si vous êtes enceinte ou si vous allaitez, veuillez demander conseil auprès de votre centre de santé local.

La décision est personnelle, mais elle aura un impact direct sur la santé de nos collectivités, sur les restrictions en matière de santé publique au Nunavut et sur la façon dont nous allons progresser dans les mois et l'année à venir.